

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Madame le Maire.

**Délibération
2022-0110**

THEME :

**Ressources
Humaines**

OBJET :

**Création de postes
non permanents**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Présents : 22

Absents : 4

Pouvoirs : 4

Votants : 26

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 décembre 2022

Présents :

Mme Barbara NOURRY, Mr Jean-François CHARRIER, Mme Karine MAINGUET, Mme Marie-Laure BRIAND, Mme Caroline BAUDOUIN, Mr Franck BOUQUIN, adjoints.

Mr Serge RAYNAUD, Mme Émilie CARROT, Mme Céline MARTINEAU, Mr Sylvain LOUARN, Mr Gérard LE FEL, Mme Céline LECOMTE, Mr Xavier LEPREVOST, Mr Jean-Yves RETIERE, Mme Lina PUTOLA, Mr Éric VANDAELE, Mme Armelle GEHIN, Mr Frédéric GEFFRIAUD, Mme Céline OLLIVIER, Mr Éric GAUTRON, Mme Louise DRÉAN, Mr Nicolas SEVESTRE, conseillers.

Étaient excusés :

- Mr Clément LECOMTE, (pouvoir à Mme Barbara NOURRY) ;
- Mme Annabelle RETIERE, (pouvoir à Mme Céline MARTINEAU) ;
- Mme Julie BRUN, (pouvoir à Mme Armelle GEHIN) ;
- Mr Frédéric BOISLEVE, (pouvoir à Mme Karine MAINGUET)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric GEFFRIAUD est nommé secrétaire de séance.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriales,
Vu le tableau des effectifs,

FILIERE	CAT	CADRE EMPLOI	QUOTITE	SERVICE	EMPLOI	MOTIF	Nombre poste créé	PERIODE
Animation	C	Adjoint d'animation	TC	Animation	Animateur	Accroissement saisonnier d'activité (article 3-1-2°)	1	26/12/2021 au 30/12/2022
Animation	C	Adjoint d'animation	TC	Animation	Animateur	Accroissement temporaire d'activité	1	02/01/2023 au 31/08/2023
Animation	C	Adjoint d'animation	TC	Animation	Animateur	Accroissement saisonnier d'activité (article 3-1-2°)	3	19/12/2021 au 23/12/2022

Accusé de réception en préfecture
04-24440195-20221213-2022-0110-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022

Animation	C	Adjoint d'animation	TC	Animation	Animateur	Accroissement saisonnier d'activité (article 3-1-2°)	1	19/12/2020 au 20/12/2020
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC (8.75/35 ^{ème})	Animation	Animateur	Accroissement temporaire d'activité	1	03/01/2020 au 12/02/2020
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC (28/35 ^{ème})	Animation	Animateur	Accroissement temporaire d'activité	1	03/01/2020 au 09/07/2020
Médico-sociale	A	Infirmier en soins généraux	TNC (17.5/35 ^{ème})	Multi-Accueil	Infirmier	Accroissement temporaire d'activité	1	01/01/2020 au 14/03/2020

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés AUTORISE la modification du tableau des effectifs telle que proposé et INSCRIT au budget les crédits correspondants.

A Saint-Mars-du-Désert, le 13 décembre 2022,

Frédéric GEFRIAUD



Secrétaire de séance

Barbara NOURRY



Maire de SAINT-MARS-DU-DÉSERT

« Pour extrait conforme au registre »
Pour ampliation et par délégation,
Benoît RICHARD
Directeur Général des Services

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Acte qui a été reçu en Préfecture le 20 /12 /2022 et publié à la mairie le 20 /12 /2022

N° de télétransmission... 044 - 214401796 - 20221213 - 2022 - 0110 - DE

Accusé de réception en préfecture
044-214401796-20221213-2022-0110-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2022